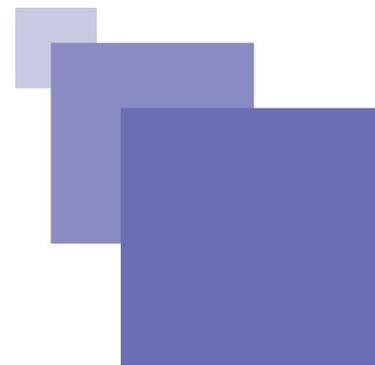


Conclusion



FRANÇOIS LAURENT

Table des matières

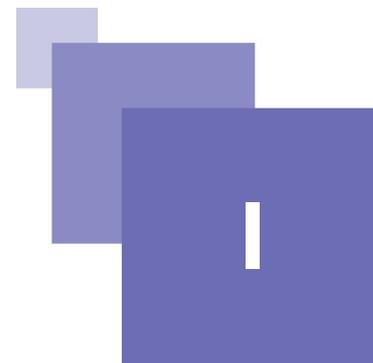


I - Conclusion

5



Conclusion



La gestion intégrée des ressources en eau renvoie à des réalités multiples, et à des processus souvent longs et progressifs. Il apparaît cependant certains fondements et objectifs communs :

- Unicité de la ressource : les processus chimiques, physiques et biologiques interagissent de façon continue au sein d'un bassin versant :
 - Par exemple, les échanges entre les eaux de surface et les eaux souterraines
- Le fonctionnement des milieux aquatiques constitue le fondement d'une gestion durable de la ressource : les milieux naturels tamponnent les écoulements par rétention sur les versants, par l'épandage de l'eau des crues dans les fonds alluviaux, par ailleurs, ils absorbent voire dégradent de nombreux polluants.
- La gestion par la demande devrait prendre le pas sur celle par l'offre : les aménagements et les équipements entraînent une artificialisation des milieux qui diminuent les fonctionnalités naturelles, pour améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande, il est préférable de favoriser les économies d'eau par une réduction des gaspillages et par un soutien au recyclage et aux techniques alternatives.
- Les processus naturels s'inscrivent dans la durée : les conséquences de dégradations du milieu ne produisent pas toujours des effets immédiats mais les ressources en eau peuvent être altérées sur de longues périodes, même si la cause de leur altération disparaît, leur réhabilitation prend un certain temps. La gestion de l'eau doit tenir compte de ces inerties.
- La prévention est à privilégier par rapport aux solutions curatives : il est plus lourd, plus coûteux de restaurer une ressource en eau que d'agir sur les causes de sa dégradation.
- Ce n'est pas seulement l'usage de l'eau qui affecte la ressource mais l'ensemble de l'usage des sols du bassin versant ou de l'aire d'alimentation d'une nappe souterraine qui perturbe les écoulements ou les flux de particules et d'éléments en solution. La gestion intégrée des ressources en eau nécessite donc que les différents outils de planification et de gestion du sol intègrent les impacts qu'ils peuvent présenter sur les ressources en eau (cas des Plans Locaux d'Urbanisme, des zonages agricoles...).
- Les différents usagers de l'eau et de l'espace produisent des impacts à des degrés divers sur les ressources en eau. La responsabilité de chacun implique alors une solidarité de fait entre les usagers qu'il convient d'intégrer dans les procédures de gestion.
- La production d'eau de consommation humaine est l'usage le plus fondamental et sa priorité sur les autres usages doit se traduire dans les faits, néanmoins tous les usages sont à prendre en compte, y compris l'usage « écologique », à respecter et se doivent à leur tour de respecter les autres usages, l'eau est une ressource à partager.

Conclusion

- La gestion intégrée de l'eau nécessite une certaine proximité géographique entre les usagers et leur environnement. Pour assurer une réelle participation de la population, il est nécessaire que les outils de gestion soient développés à une échelle territoriale pour tenir compte des spécificités bio-physiques et socio-économiques qui varient dans l'espace. La gestion intégrée passe par la mise en place des cadres d'échange entre les acteurs de l'eau à l'échelle de territoires de taille raisonnable pour que les niveaux de représentation ne soient pas éloignés des acteurs de terrain.
- Les conflits et les tensions entre les usagers de l'eau et de l'espace ne peuvent être surmontés que par l'élaboration d'un projet commun sur un territoire, avec des choix collectifs et des moyens pour les réaliser, alimentés par des ressources financières mises en commun.
- Principes du pollueur-payeur et du préleveur-payeur : les usagers de l'eau ou de l'espace qui ponctionnent significativement et dégradent les ressources en eau sont responsabilisés au moyen de redevances qui servent à financer des équipements ou des activités réduisant les impacts négatifs sur l'environnement. La proportionnalité de la redevance en fonction de l'ampleur de l'impact est souvent difficile à appliquer, du fait de contraintes socio-économiques de certains secteurs, une solidarité financière est souvent nécessaire entre les usagers pour mener à bien une amélioration de l'état des ressources.